



Qualité & innovation

FICHE TECHNIQUE



Diluant de Nettoyage Prémium Evolution

5L / 30L / 200L

Ref : PEVO5/PEVO30/PEVO200

VERSION : 1 du 10/01/2024

Date de mise à jour : 29/01/2024 11:26



Le diluant de nettoyage « Diluant de nettoyage prémium evolution » est un mélange de solvants prêt à l'emploi, utilisable pour le nettoyage des accessoires d'application et retouches peinture (pistolet, godets, ...).

1. CARACTERISTIQUES

Aspect Liquide incolore
Odeur Solvant
Densité Environ 0.84
Point Eclair (coupelle fermée) < 0 °C
Teneur en eau < 2 %
Acidité (exprimée en acide acétique) < 0.02 %
Taux de COV < 850 g/l
PH entre 7 à 10
Viscosité cinématique (40°C) $v < 7 \text{ mm}^2/\text{s}$
Pression de vapeur à 50°C Inférieur à 110 kPa (1.1bar)

Ce diluant est conforme à la directive 2004/42/CE, applicable au 1er janvier 2007, qui vise à réduire les émissions de COV.

2. MISE EN OEUVRE DU DILUANT

Ce diluant peut être utilisé pour le nettoyage des peintures solvantées à l'aide d'un chiffon imbibé, au pinceau ou au trempé.

Pour une utilisation sur une machine de nettoyage, vérifier, au préalable, la compatibilité de la machine et du diluant.

Afin d'obtenir un nettoyage d'une efficacité maximale, quelque soit le type d'utilisation :

- Eliminer l'excès de peinture présent sur les éléments à nettoyer
- Nettoyer les éléments le plus rapidement possible avant la fin de leur utilisation

3. HYGIENE – SECURITE – REJETS

Avant de mettre en oeuvre ce diluant, consulter l'étiquette et la fiche de données sécurité.

Produit classé :

Contient du : Acétone; butanone; méthylisobutylcétone; Isobutanol



Lors de toute manipulation ou mise en oeuvre du diluant :

- Port de lunettes, gants et vêtements de protection adéquats.
- Utiliser dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas produire de source d'inflammation à proximité – Ne pas fumer.
- Ne pas ingérer, ne pas respirer les vapeurs.

Le solvant souillé conserve le même caractère de dangerosité et doit être manipulé comme tel.

Les bidons vides et le solvant souillé sont des déchets dangereux et doivent être éliminés selon la législation en vigueur. Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau.